

## Recueil des avis issus de la consultation auprès des ministères et organismes

Projet : Projet éolien des Neiges Secteur sud

Numéro de dossier : 3211-12-242

### Liste par ministère ou organisme

No.	Ministères ou organismes	Direction ou service	Signataire	Date	Nbre pages
1.	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Capitale-Nationale	Francis Larouche Mathieu Marchand	21/01/2025	2
2.	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	Direction générale de la gestion de la faune en région - secteur nord	Andréanne Masson Anabel Carrier	29/01/2025	2
3.	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	Pôle d'expertise sur les impacts sociaux	Jérôme Bérubé- Gagnon Ian Courtemanche	09/01/2025	2

**AVIS D'EXPERT**  
**PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT**

**MODIFICATION DE DÉCRET**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Présentation de la modification		MARCHE À SUIVRE
Nom du projet original	Projet éolien Des Neiges – Secteur sud	
Nom de la modification	Repositionnement de quatre éoliennes ou de leur chemin d'accès	
Initiateur de projet	Société de projet BVH1 s.e.n.c.	
Numéro de dossier	3211-12-242	
Dépôt de la demande de modification	2018/12/11	
Émission du décret initial	2018/11/06	
Numéro du décret	1589-2024	
Présentation de la modification : La modification demandée consiste au repositionnement de quatre éoliennes ou de leur chemin correspondant à la configuration finale du projet tel que mentionné au Décret 1589-2024 ainsi qu'à l'ajustement mineur de la position de deux éoliennes.		
Présentation du répondant		
Ministère ou organisme	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	
Direction ou secteur	DGAER	
Avis conjoint	Hydrique, industriel et municipal	
Région	03 - Capitale-Nationale	
Numéro de référence	3211-12-242	

**ACCEPTABILITÉ DE LA MODIFICATION (OU DE LA DEMANDE DE MODIFICATION)**

Cette étape vise à évaluer la raison d'être de la modification, les impacts appréhendés de cette modification sur les milieux biologique, physique et humain et à se prononcer sur l'acceptabilité de la modification. Elle permet de déterminer si les impacts de la modification sont acceptables et de prévoir, le cas échéant, des modifications au projet, des mesures d'atténuation ou de suivi.

1	Avis sur l'acceptabilité du projet de modification
Selon les renseignements déposés par l'initiateur et en fonction de votre champ de compétence, la demande de modification est-elle acceptable sur le plan environnemental, tel que présentée?	La demande de modification est acceptable dans sa forme actuelle, donc je ne souhaite plus être reconsulté concernant cette modification
Quels sont les éléments manquants afin de compléter votre analyse ou que vous puissiez juger la demande de modification acceptable?	
Suite à la consultation de tous les documents fournis pour la demande de modification de décret, nous sommes d'avis que le tout est acceptable et qu'il est même bonifié par rapport aux précédentes moutures.	
En effet, l'empiétement global du projet serait diminué de 4,24 ha, dont une diminution de 1,22 ha en milieu humide et hydrique. Également, le retrait de l'emplacement T06 au bénéfice de T09 évitera la construction de deux nouvelles traverses de cours d'eau.	
Aucun enjeu municipal et industriel n'a été relevé pour cette modification et donc il n'a pas été analysé dans ces secteurs.	

Signature(s)			
Nom	Titre	Signature	Date
Francis Larouche	Ingénieur		2025/01/21

**AVIS D'EXPERT**  
**PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT**

Mathieu Marchand	Chimiste M.Sc., Directeur régional		2025/01/21
<b>Clause(s) particulière(s) :</b>   			
<b>2 Avis d'acceptabilité à la suite du dépôt des réponses aux demandes d'informations et engagements</b>			
Considérant les éléments présentés par l'initiateur dans le document de réponses aux demandes d'informations et d'engagements, est-ce que vous jugez maintenant la modification de décret acceptable, selon votre champ d'expertise?		Choisissez une réponse	
Justification :			
<b>Signature(s)</b>			
Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.
<b>Clause(s) particulière(s) :</b>   			

**AVIS D'EXPERT**  
**PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT**

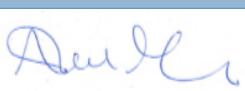
**MODIFICATION DE DÉCRET**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Présentation de la modification		MARCHE À SUIVRE
Nom du projet original	Projet éolien Des Neiges – Secteur sud	
Nom de la modification	Cliquez ici pour entrer du texte.	
Initiateur de projet	Société de projet BVH1 s.e.n.c.	
Numéro de dossier	3211-12-242	
Dépôt de la demande de modification	2018/12/11	
Émission du décret initial	2018/11/06	
Numéro du décret	1589-2024	
Présentation de la modification : La modification demandée consiste au repositionnement de quatre éoliennes ou de leur chemin correspondant à la configuration finale du projet tel que mentionné au Décret 1589-2024 ainsi qu'à l'ajustement mineur de la position de deux éoliennes.		
Présentation du répondant		
Ministère ou organisme	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	
Direction ou secteur	DGa 03-12	
Avis conjoint	À compléter uniquement si l'avis provient de plus d'une direction ou d'un secteur.	
Région	03 - Capitale-Nationale	
Numéro de référence	Cliquez ici pour entrer du texte.	

**ACCEPTABILITÉ DE LA MODIFICATION (OU DE LA DEMANDE DE MODIFICATION)**

Cette étape vise à évaluer la raison d'être de la modification, les impacts appréhendés de cette modification sur les milieux biologique, physique et humain et à se prononcer sur l'acceptabilité de la modification. Elle permet de déterminer si les impacts de la modification sont acceptables et de prévoir, le cas échéant, des modifications au projet, des mesures d'atténuation ou de suivi.

**1 Avis sur l'acceptabilité du projet de modification**

Selon les renseignements déposés par l'initiateur et en fonction de votre champ de compétence, la demande de modification est-elle acceptable sur le plan environnemental, tel que présentée?	La demande de modification est acceptable dans sa forme actuelle, donc je ne souhaite plus être reconsultée concernant cette modification		
Quels sont les éléments manquants afin de compléter votre analyse ou que vous puissiez juger la demande de modification acceptable?			
Justification :			
Les quatre emplacements proposés dans la modification de décret respectent la grille décisionnelle du Protocole d'inventaire de la grive de Bicknell et de son habitat (MDDEFP 2013) dans le cas où l'habitat potentiel est plus largement réparti. Par conséquent, la direction de la gestion de la faune de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches est en accord avec les emplacements proposés.			
Signature(s)			
Nom	Titre	Signature	Date
Andréanne Masson	Biogliste, M. ATDR		2025/01/13

**AVIS D'EXPERT**  
**PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT**

Anabel Carrier	Directrice régionale		2025/01/29
<b>Clause(s) particulière(s) :</b>			
<b>2 Avis d'acceptabilité à la suite du dépôt des réponses aux demandes d'informations et engagements</b>			
Considérant les éléments présentés par l'initiateur dans le document de réponses aux demandes d'informations et d'engagements, est-ce que vous jugez maintenant la modification de décret acceptable, selon votre champ d'expertise?		Choisissez une réponse	
Justification :			
<b>Signature(s)</b>			
Nom	Titre	Signature	Date
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.
<b>Clause(s) particulière(s) :</b>			

**AVIS D'EXPERT**  
**PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT**

**MODIFICATION DE DÉCRET**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Présentation de la modification		MARCHE À SUIVRE
Nom du projet original	Projet éolien Des Neiges – Secteur sud	
Nom de la modification		
Initiateur de projet	Société de projet BVH1 s.e.n.c.	
Numéro de dossier	3211-12-242	
Dépôt de la demande de modification		
Émission du décret initial		
Numéro du décret	1589-2024	
Présentation de la modification : La modification demandée consiste au repositionnement de quatre éoliennes ou de leur chemin correspondant à la configuration finale du projet tel que mentionné au Décret 1589-2024 ainsi qu'à l'ajustement mineur de la position de deux éoliennes.		
Présentation du répondant		
Ministère ou organisme	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	
Direction ou secteur	Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique (DGÉES) Pôle d'expertise sur les impacts sociaux (PEIS)	
Avis conjoint		
Région		
Numéro de référence		

**ACCEPTABILITÉ DE LA MODIFICATION (OU DE LA DEMANDE DE MODIFICATION)**

Cette étape vise à évaluer la raison d'être de la modification, les impacts appréhendés de cette modification sur les milieux biologique, physique et humain et à se prononcer sur l'acceptabilité de la modification. Elle permet de déterminer si les impacts de la modification sont acceptables et de prévoir, le cas échéant, des modifications au projet, des mesures d'atténuation ou de suivi.

**1**

**Avis sur l'acceptabilité du projet de modification**

Selon les renseignements déposés par l'initiateur et en fonction de votre champ de compétence, la demande de modification est-elle acceptable sur le plan environnemental, tel que présentée?	La demande de modification est acceptable dans sa forme actuelle, donc je ne souhaite plus être reconsulté concernant cette modification
---	--

Quels sont les éléments manquants afin de compléter votre analyse ou que vous puissiez juger la demande de modification acceptable?

**Justification :**

À la lumière des informations fournies par l'initiateur de projet et accompagnant sa demande de modification du décret (Boralex, 2024), nous constatons que les modifications proposées ne sont pas de nature à générer des impacts sociaux qui n'ont pas déjà été analysés dans le cadre de l'analyse de l'acceptabilité environnementale du projet Des Neiges - secteur sud.

De plus, les modifications prévues ne changent pas l'évaluation des impacts sociaux que nous avons réalisée précédemment et les modifications proposées se trouvent dans un secteur de la zone d'étude qui n'a pas fait l'objet de préoccupations spécifiques de la part des acteurs du milieu ou de la population.

**Référence :**

Boralex. (décembre 2024). *Demande de modification du décret 1589-2024 concernant la délivrance d'une autorisation à la Société de projet BVH1, s.e.n.c. pour le projet éolien Des Neiges – Secteur sud sur le territoire non organisé de Lac-Jacques-Cartier*. Dossier 3211-12-242. 34 pages.

**AVIS D'EXPERT**  
**PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT**

<b>Signature(s)</b>			
<b>Nom</b>	<b>Titre</b>	<b>Signature</b>	<b>Date</b>
Jérôme Bérubé-Gagnon, M.Sc., M.A.	Conseiller en évaluation des impacts sociaux		2025/01/09
Ian Courtemanche	Directeur général de l'évaluation environnementale et stratégique et du Pôle d'expertise sur les impacts sociaux		2025/01/09
<b>Clause(s) particulière(s) :</b>			
<b>2 Avis d'acceptabilité à la suite du dépôt des réponses aux demandes d'informations et engagements</b>			
Considérant les éléments présentés par l'initiateur dans le document de réponses aux demandes d'informations et d'engagements, est-ce que vous jugez maintenant la modification de décret acceptable, selon votre champ d'expertise?		Choisissez une réponse	
Justification :			
<b>Signature(s)</b>			
<b>Nom</b>	<b>Titre</b>	<b>Signature</b>	<b>Date</b>
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer une date.
<b>Clause(s) particulière(s) :</b>			